



Rennes, le 19 mai 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Aménagement à 2x2 voies de la RN 164 Une reprise des travaux dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire

**L'État, maître d'ouvrage des travaux de mise en 2x2 voies de la RN 164, s'est mobilisé dès le début du mois d'avril afin de permettre une reprise rapide des travaux, dans le strict respect des consignes sanitaires, pour assurer la sécurité de tous, notamment sur les chantiers.**

Alors que les travaux de la RN 164 étaient largement engagés sur 17 km à Châteauneuf-du-Faou et à Rostrenen et venaient de débiter sur la section Est de Merdrignac longue de 5 km, la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus Covid-19 et les mesures de confinement mises en place pour y faire face ont entraîné l'arrêt matériel de l'exécution de la quasi-totalité des travaux à la mi-mars.

Début avril, le Gouvernement et les représentants du bâtiment et des travaux publics se sont accordés sur la nécessité de poursuivre les chantiers prioritaires, sous réserve que la santé et la sécurité des intervenants soient assurées.

À cet effet, les organisations professionnelles des entreprises du bâtiment et des travaux publics ont diffusé début avril un guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de Coronavirus Covid-19.

L'État, à la fois maître d'ouvrage de ces opérations (DREAL Bretagne) et maître d'œuvre chargé du suivi des travaux (DIR Ouest), s'est alors mobilisé, avec l'appui des coordinateurs en matière de sécurité et de protection de la santé, pour que tous les chantiers repartent progressivement en intégrant ces nouvelles mesures sanitaires : réunions de chantier en visioconférence, port de masque pour certains métiers ne permettant pas la distanciation physique, sondages de santé quotidiens, restauration « distante » etc.

À ce jour, tous les chantiers interrompus par la crise sanitaire ont repris. Ainsi, 5 km supplémentaires devraient être en chantier avant l'été à Rostrenen. Quant aux 8 km de la section de Plémet, les travaux devraient y débiter fin 2020.

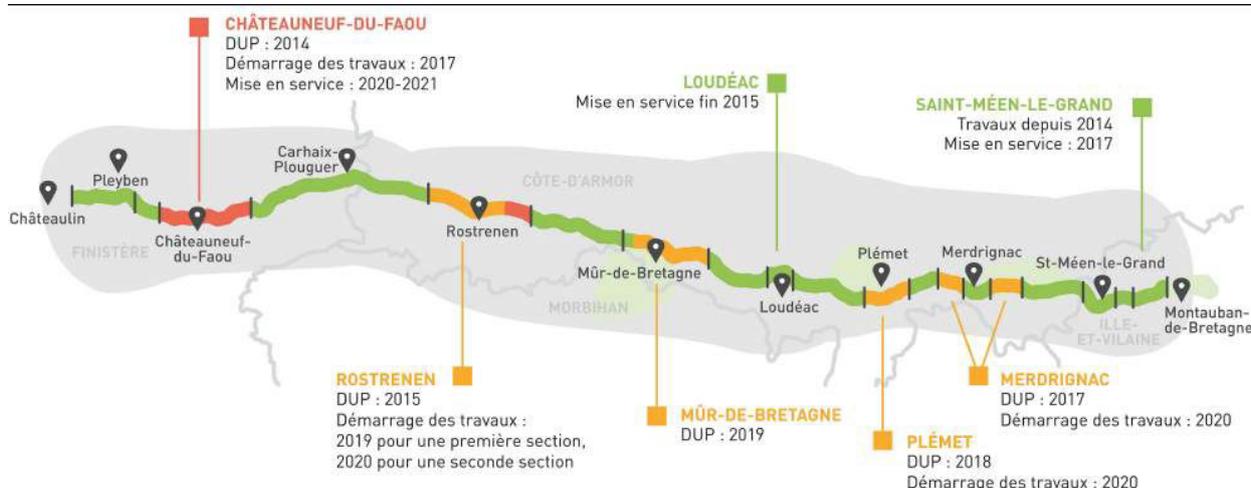
L'aménagement de la RN 164 constitue un engagement fort de l'État et de la Région Bretagne, qui mobilise en moyenne environ 40 M€ par an, dans le cadre du Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne. Les différentes opérations se traduisent par de nombreux marchés passés auprès des entreprises bretonnes. L'accélération du projet est particulièrement nette en 2020, avec un budget annuel de 70 M€ et 35 km simultanément en chantier en toute fin d'année.

## La mise à 2x2 voies de la RN 164 : un chantier majeur pour la Bretagne

Depuis 2010, l'État et la Région Bretagne se mobilisent pour finaliser la mise à 2x2 voies des 162 km de la RN 164, qui relie la RN 12 depuis Montauban-de-Bretagne, à l'Est du territoire, à la RN 165 au niveau de Châteaulin, à l'Ouest. Il s'agit d'offrir une alternative aux grands axes côtiers (RN 165 et RN 12) et ainsi d'améliorer l'accessibilité à la pointe bretonne et la desserte du centre Bretagne.

La mise à 2x2 voies des cinq derniers secteurs représente un coût estimé à environ 400 M€, dont 237 M€ ont été inscrits dans le Contrat de Plan État-Région 2015-2020, avec une participation à hauteur de 50 % de la Région Bretagne et une participation du conseil départemental du Finistère sur le secteur de Châteauneuf-du-Faou.

L'ambition et la mobilisation des acteurs nationaux et locaux ont été réaffirmées dans le Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne signé en février 2019.



### Contacts presse :

**DREAL Bretagne** : Julie Schwager – 02 99 33 42 10 / Marion Turbiez-Miquel – 02 99 33 42 11

**Conseil régional de Bretagne** : 02 99 27 13 54/55 ou [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)